

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES YVELINES

Versailles, le **31 MARS 2021**

**Le Directeur départemental
des Finances publiques des Yvelines**
16 avenue de Saint-Cloud
78018 – Versailles Cedex
Téléphone : 01 30 84 63 00

Madame Anne GRIGNON

Présidente de la Communauté de Communes
de la Haute Vallée de Chevreuse

denis.dahan@dgifp.finances.gouv.fr
Téléphone : 01 30 84 05 10
Réf. : **28/2021**

Madame la Présidente,

Dans le prolongement de notre échange du 26 mars dont je vous remercie vivement, je vous confirme le projet d'évolution de la trésorerie de Maurepas au 1^{er} janvier 2022, que je vous ai présenté ainsi naturellement qu'à Monsieur le Maire de Maurepas.

Je souligne que cette démarche, approuvée dans son ensemble le 9 septembre dernier par le Préfet et le Président du Conseil départemental, vise à traduire la volonté du Ministre, d'offrir à la fois aux usagers un meilleur service public de proximité notamment en matière fiscale, d'améliorer nos prestations de conseil aux élus en installant dans votre territoire un cadre dénommé "conseiller aux décideurs locaux" et à concentrer les tâches techniques totalement dématérialisées de gestion comptable dans un nombre limité de services.

Cette réorganisation se traduira concrètement par les transformations suivantes :

A **Maurepas**, un accueil de proximité des Finances publiques sera organisé sous la forme de permanences sur rendez-vous, au bénéfice des usagers, qui seront mises en place à des moments clés de l'année (campagne déclarative de l'impôt sur le revenu au printemps et campagne des paiements des impôts locaux à l'automne). La réception des usagers sera assurée dans un bureau de passage mis à disposition de la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) par la Mairie selon des modalités à définir conjointement. Cette permanence renseignera les usagers ayant pris préalablement rendez-vous par téléphone auprès de la cellule fiscale spécialement dédiée de la DDFiP, sans nécessité à l'avenir de se rendre au Service des Impôts des particuliers de Saint Quentin en Yvelines à Guyancourt. Un dispositif de même nature est également en cours de mise en place à **Chevreuse**.

En outre, depuis plusieurs mois les usagers ont la possibilité de régler leurs dettes publiques chez les buralistes agréés du département qui offrent le service d'encaissement en numéraire (dans la limite de 300 €) et par carte bancaire pour tous les types de produits encaissables dans les centres des Finances publiques (amendes, produits des collectivités locales ou établissements publics de santé, impôts...).

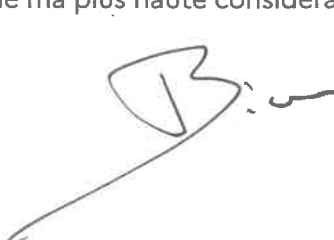

Ces paiements en espèces et en carte bancaire peuvent ainsi être effectués auprès de plus de 80 buralistes du département (dont trois à Maurepas : Café le Bretagne place de Bretagne, Le Maurepas avenue du Forez, Pariswest avenue Guttenberg) avec une large amplitude horaire d'ouverture.

Vous ainsi que l'ensemble des maires de votre communauté de communes bénéficierez également dès le 1^{er} janvier prochain d'un «conseiller aux décideurs locaux» qui aura pour mission de vous apporter assistance et conseil dans le domaine financier, en fiscalité locale ou encore domaniale . Ce cadre apportera également son appui en matière budgétaire et comptable, en lien étroit avec le responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint Quentin en Yvelines ainsi que le siège de la DDFiP à Versailles.

L'exécution technique des dépenses et des recettes jusqu'alors assurée par la Trésorerie de Maurepas sera réalisée à compter du 1^{er} janvier 2022 par la Trésorerie de Saint Quentin en Yvelines qui sera nouvellement dénommée Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint Quentin en Yvelines.

En outre, les régisseurs de vos communes auront dès les prochaines semaines de cette année la possibilité de déposer leur fonds en espèces ou de s'approvisionner en espèces directement auprès des bureaux agréés de la Banque Postale et notamment celui de Maurepas au 7 allée du Bourdonnais .

Je suis avec l'ensemble de mes équipes à votre pleine disposition pour toutes précisions sur ces éléments et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma plus haute considération.

 Carlita Bouchard

Denis DAHAN
Directeur départemental des Finances publiques
des Yvelines